

RÈGLEMENT FEMINA TOUR

Le Fémina Tour est un circuit mis en place par la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis et qui recense les différents TMC Dames organisés par les clubs de la région. Ce circuit permet aux joueuses NC et 4^e série de participer à un maximum de TMC Dames sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté et de se qualifier pour la phase finale organisée par la Ligue.

1. Phase régionale

La phase régionale correspond aux tournois organisés par les clubs tout au long de la saison sportive. Les dates des TMC Dames sont répertoriées dans un calendrier créé par la Ligue et mis en ligne sur le site des compétitions de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis (<https://competitions-bfc.fr/>).

Une affiche disponible en téléchargement sur le site de la Ligue [AFFICHE FEMINA TOUR CLUB](#) permettra aux clubs d'assurer la promotion de leurs TMC dans le cadre du Fémina Tour.

2. Sélection à la phase finale

Cette sélection pourra être différente suivant le nombre de TMC organisés par les clubs tout au long de la saison sportive.

La finale régionale se déroulera en fin de saison sportive sur le site du Lac Kir, Espace Jérôme GOLMARD, à Dijon. Cette finale régionale regroupe 48 joueuses. Constitution de deux tableaux de 24 joueuses avec tirage au sort intégral des tableaux.

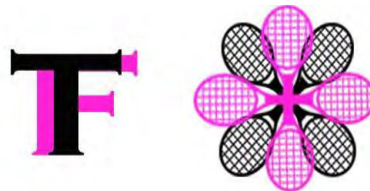
- 1er cas : 48 tournois de club organisés sur le territoire lors de la saison sportive :
 - Les vainqueurs seront qualifiés pour la phase finale.
 - Si une joueuse a remporté plusieurs TMC Dames sur la saison, la joueuse qualifiée sera la finaliste du second tournoi qu'elle a remporté.
- 2e cas : Moins de 48 tournois de club organisés lors de la saison sportive :
 - Les vainqueurs seront qualifiés pour la phase régionale ainsi que les joueuses ayant participé au plus grand nombre de tournois de clubs intégrés dans le circuit du Fémina Tour.

Dans les deux cas, si la joueuse qualifiée ne peut pas se libérer pour la phase finale, la finaliste sera appelée à la remplacer et ainsi de suite. Si une joueuse ne peut pas se libérer et qu'elle a remporté plusieurs tournois, un tirage au sort sera organisé pour déterminer quelle finaliste sera retenue.

3. Prise en compte du classement

Les TMC Dames sont réservés aux joueuses NC et 4^{ème} série. Le classement pris en compte pour la participation à la phase finale est celui de l'inscription à son premier tournoi. Une participante ayant un classement à 30 ou plus le jour de la phase finale pourra participer si, lors de son premier tournoi, elle était NC ou 4^{ème} série.

Cependant, un club peut refuser son inscription à son tournoi si celle-ci est passée 3^{ème} série entre le premier tournoi auquel elle a participé et son TMC Dames.



4. Joueuses

Pour participer aux TMC Dames les joueuses doivent avoir au minimum 18 ans. Cependant, il est possible d'intégrer des joueuses à partir de 15 ans.

5. Déroulement

Le tournoi est ouvert à 48 joueuses et sera organisé sous la forme de tableaux avec la possibilité de jouer plusieurs matchs même en cas de défaites selon les modalités de la formule Multi-chances. La finale se déroulera du samedi matin 9H au dimanche après-midi 17 h 00.

6. Arbitrage

Un juge-arbitre de niveau JAT1 minimum sera prévu.

7. Format de jeu

Les parties se déroulent selon le principe de deux sets à 4 jeux et un troisième set en super jeu décisif à 10 points. Les scores pour les deux premiers sets sont les suivants : 4/0, 4/1, 4/2, 5/3 et 5/4.

Chaque joueuse doit observer un temps de repos de deux heures entre chaque partie. À cette occasion, des animations seront proposées aux joueuses dans une ambiance conviviale.

8. Équipement

Les matchs se font avec des balles traditionnelles.

La phase finale aura lieu à l'issue de l'année sportive (cf. : calendrier du Fémina Tour) sur le site du Lac Kir, Espace Jérôme GOLMARD, Avenue du 1er Consul, 21000 DIJON, sous réserve de conditions climatiques permettant de jouer en extérieur. 12 courts en terre battue traditionnelle composent le site du Lac Kir. Une structure de 250 m² est adjacente aux courts avec un espace de vie et un coin restauration et fraîcheur.

En cas de pluie, les parties se dérouleront sur les courts de la Ligue de Bourgogne de Tennis, 13, rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON. 5 courts indoor sont à disposition ainsi qu'un espace de vie avec espace restauration et fraîcheur.

9. Médecin et Kiné

Un médecin et un kinésithérapeute seront joignables mais aucune présence sur site n'est prévue.

10. Hébergement

L'hébergement et la restauration sont pris en charge par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis.

Il est possible de venir accompagnée à cette finale. Cependant, les frais en lien avec l'hébergement et le dîner de Gala (samedi soir) sont à la charge de l'accompagnateur.

Pour toute information complémentaire ou pour toute demande d'accompagnement de la Ligue dans l'organisation et la réalisation des tournois régionaux veuillez prendre contact avec :

Mathieu DEGOUT : 06 38 77 39 30